



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 mai 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 26

Représenté : 1

Absents : 3

L'an deux mille dix-sept, le 30 mai et à 20 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 24 mai, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Etaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Yvette BADOIL, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Alain CAMPION, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Robert DESPLACE, M. Paul FERRE, M. Vincent GELAS, M. Gilbert GROS, Mme Lysiane GUIRAL, M. Raphaël LAMURE, Mme Irène LECLERC, M. Bernard LITAUDON, M. Jean-Michel LUX, Mme Sandrine MERAND, M. Guy MORILLON, M. Philippe PROST, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marielle THOMAS, M. Serge VARVIER, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN, M. Nicolas ZIELINSKI

Etaient absents : M. Patrick BOURGEOIS, Mme Muriel LUGA-GIRAUD (pouvoir à Mme Lysiane GUIRAL), M. Marc TATON

Secrétaire de séance : M. Paul FERRE

N°2017/05/30/01 – Signature d'une Convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Animation Jeunesse et Culture (AJC) et Attribution d'une Subvention de Fonctionnement

AUTORISE la signature d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association Animation Jeunesse et Culture (AJC), pour l'année 2017,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 43 653 euros à l'association Animation Jeunesse Culture (AJC) qui gère le Centre social l'Embarcadère de Thoisse.

N°2017/05/30/02– Acquisition de deux parcelles cadastrées E 32 et C 1529 situées sur les communes de Montceaux et de Guéreins, appartenant à Mme BORNIA Michèle

DECIDE d'acquérir les parcelles cadastrées E 32 et C 1529 d'une superficie totale de 1 713 m², situées sur les communes de Montceaux et de Guéreins, appartenant à Mme BORNIA Michèle, au prix de 13 € le m² soit un montant total de 22 269 €.

AUTORISE M. le Président à effectuer les démarches nécessaires à ladite acquisition et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

N°2017/05/30/03 – Demande de subvention au titre de la DETR - Acquisition de deux parcelles cadastrées E 32 sur la commune de Montceaux et C 1529 sur la commune de Guéreins

AUTORISE le Président à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2017, pour le projet d'acquisition de deux parcelles cadastrées E 32 (690 m²) et C 1529 (1 023 m²) d'une superficie totale de 1 713 m², situées zone Le Grand Rivolet sur les communes de Montceaux et Guéreins.

APPROUVE le plan de financement au titre de la demande de subvention DETR défini comme suit :

- Le coût prévisionnel de l'acquisition foncière (hors frais de notaire) est évalué à **22 269 €**.
- Le montant de la subvention DETR sollicité est de **4 454 €** correspondant à 20 % du coût prévisionnel de l'acquisition foncière
- Le montant restant à la charge de la collectivité est de **17 815 €**.

N°2017/05/30/04 – Autorisation de signer un avenant n°1 au lot n°2 du marché de travaux d'aménagement Modes Doux de la RD933 et VC11

AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 au lot n°2 « Eclairage Public » du marché de travaux d'aménagement Modes Doux de la RD933 et VC11, ci-après précisé :

Lot n°	Désignation	ATTRIBUTAIRE (mandataire)	MONTANT initial HT	MONTANT Avenant n°1 HT	MONTANT Marché HT	% d'écart
2	Eclairage public avec variante imposée (réseaux enterrés)	SAS PASCAL GUINOT TRAVAUX PUBLIC 71210 Montchanin	11 910.00 €	800.00 €	12 710.00 €	+ 6.72 %

N°2017/05/30/05 – Aménagement de cheminements modes doux RD933 et VC11 - subvention départementale

APPROUVE le plan de financement définitif du projet d'aménagement des liaisons modes doux sur les communes de Montceaux, de Montmerle sur Saône et de Guéreins défini comme suit :

Coût du projet (travaux, et mission de contrôle) : 152 693 €
 Subvention Département de l'Ain au titre de la Dotation Territoriale (crédits pré-réservés) : 51 500 €

PRECISE que des aides auprès de la Région Auvergne Rhône -Alpes et de l'Etat (au titre de la DETR) ont été sollicitées pour cette opération, mais ne sont pas attribuées à ce jour.

N°2017/05/30/06 – Autorisation de signer un avenant n°2 au marché de travaux VRD pour le réaménagement de la voie communale n°1 – Communes de Saint-Didier-sur-Chalaronne et Saint-Etienne-sur-Chalaronne

AUTORISE le Président à signer l'avenant n°2 au marché de travaux pour le réaménagement de la voie communale n°1, ci-après précisé :

ATTRIBUTAIRE (mandataire)	MONTANT initial HT	MONTANT Avenant antérieur HT	MONTANT Avenant nouveau HT	MONTANT Marché HT	% d'écart
EIFPAGE ROUTE CENTRE EST 01700 Miribel	386 573.69 €	+ 19 129.97 €	2 365.00 €	408 067.66 €	+ 5.56 %

N°2017/05/30/07 – Autorisation de signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne

AUTORISE la signature d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux d'extension de l'éclairage public de la rue des Métaux au lieu-dit En Bussière sur le Parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne avec la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

APPROUVE le plan de financement de cette opération.

N°2017/05/30/08 – Autorisation de signer le marché d'entretien des espaces verts de la Communauté de Communes Val de Saône Centre

AUTORISE le Président à signer le marché pour l'entretien des espaces verts de la Communauté de Communes Val de Saône Centre d'un montant global de 25 472.40 € HT soit 30 566.88 € TTC avec les entreprises et pour les montants ci-après précisés :

N° du Lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT	Montant TTC
1	Entretien et tonte des espaces verts	MECHAIN	21 652.40 €	25 982.88 €
2	Elagage	TARVEL	3 820.00 €	4 584.00 €

N°2017/05/30/09 – Autorisation de signer un avenant n°1 au lot n°1 du marché de travaux pour la mise en place d'une patinoire écologique à Saint-Didier-sur-Chalaronne

AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 au lot n°1 «Terrassement, Assainissement, Voirie, réseaux divers» du marché de travaux de la patinoire écologique, ci-après précisé :

Lot n°	Désignation	ATTRIBUTAIRE (mandataire)	MONTANT initial HT	MONTANT Avenant n°1 HT	MONTANT Marché HT	% d'écart
1	Terrassement, Assainissement, Voirie, réseaux divers	COOPERATIVE AIN ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT SERVICES (A.A.E.S) -01440 VIRIAT	107 437,38€	16 458,42 €	123 895,80 €	+ 15.32 %

N°2017/05/30/10 – Autorisation de signer le lot n°7 relatif à l'éclairage public du marché de travaux pour la mise en place d'une patinoire écologique à Saint-Didier –sur-Chalaronne

AUTORISE le Président à signer le marché relatif à l'éclairage public dans le cadre de la mise en place d'une patinoire écologique à Saint-Didier –sur-Chalaronne, avec l'entreprise et pour les montants ci-après précisés :

N° du Lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT	Montant TTC
7	Eclairage public	Régie Service Energie	4 765,00 € HT	5 718,00 € TTC

N°2017/05/30/11-Approbation du Règlement Intérieur de la patinoire écologique

APPROUVE le règlement intérieur de la patinoire écologique.

PRECISE que ce règlement entrera en vigueur à l'ouverture de l'équipement.

N°2017/05/30/12-Patinoire écologique – Création d'un poste contractuel d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité

CREE un emploi d'Adjoint technique de 2nde classe contractuel pour accroissement temporaire d'activité, à temps non complet (22 heures hebdomadaires en période scolaire et 26h durant les vacances), pour assurer l'accueil du public et l'entretien des locaux et équipements sportifs de la patinoire écologique à compter du 1^{er} septembre 2017 (durée maximale d'1 an pendant une même période de 18 mois consécutifs).

AUTORISE Monsieur le Président à prendre les dispositions relatives au recrutement.

N°2017/05/30/13 –SERVICE JEUNESSE - Création d'un poste contractuel d'adjoint d'animation pour accroissement saisonnier d'activité

CREE un emploi contractuel pour accroissement saisonnier d'activité, à temps complet pour un nombre estimatif de 162 heures entre le 10 juin et le 28 juillet 2017, pour assurer les temps de préparation et d'animation au sein de l'Accueil de Jeunes du service jeunesse.

DECIDE que la rémunération pourra être rattachée à l'échelle indiciaire des Adjoints d'animation de 2nde classe.

HABILITE Monsieur le Président à prendre les dispositions relatives au recrutement.

N°2017/05/30/14 –Signature d'un contrat d'apprentissage et d'une convention de participation de l'employeur au coût de la formation

DECIDE de recourir au contrat d'apprentissage et de conclure dès la rentrée scolaire 2017/2018, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
VisioCrèche	1	C.A.P. Petite Enfance	2 ans

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Communautaire 2017.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment le contrat d'apprentissage ainsi que la convention, initiale et de renouvellement, de participation de l'employeur au coût de formation de l'apprentie pour les deux années du contrat.

N°2017/05/30/15-Fixation de tarifs supplémentaires de l'Office de Tourisme Val de Saône Centre

FIXE les tarifs de deux nouveaux ouvrages en vente dans les antennes de l'Office de Tourisme Val de Saône Centre :

- ✓ « L'Ain...à pied (Tome2) » de la Collection « Les départements de France à pied » : 14,70€TTC
- ✓ « Randonnées pédestres en Dombes, Édition2017 », de la Collection « CDRP01 » : 14€ TTC

FIXE les tarifs de l'animation « Balades nature, découverte des plantes sauvages », accessible dès l'âge de 7 ans (durée 3h) :

- ✓ Adulte : 5€
- ✓ Enfant (de 7 à 12 ans) : 3€

N°2017/05/30/16 – Adhésion de l'Office de Tourisme Val de Saône Centre à divers organismes et désignation de représentants

AUTORISE l'adhésion de l'Office de Tourisme Val de Saône Centre aux organismes suivants :

- ✓ FNOTSI (Fédération nationale des Offices de tourisme de France) pour un montant de 516€
- ✓ FDOTSI 01 (Fédération départementale des Offices de tourisme) pour un montant de 566€
- ✓ Label Ain Pêche (Ain Tourisme) pour un montant de 40€
- ✓ APIDAE (Plateforme d'information et de diffusion de l'offre touristique) pour un montant de 522€
- ✓ Réseau des Hôtel-Dieu et Apothicaireries pour un montant de 100€

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget Office de Tourisme de l'exercice 2017.

N°2017/05/30/17 – Autorisation de signer un avenant aux lots n°2, 12, 13 et 14 du marché de travaux des Gîtes de la Calonne

AUTORISE le Président à signer les avenants aux lots n°2, 12, 13 et 14 du marché de travaux des Gîtes de la Calonne, ci-après précisés :

N° d lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT Initial HT	MONTANT Avenants antérieurs HT	MONTANT Avenant nouveau HT	MONTANT Marché HT	% d'écart
2	TERRASSEMENTS GENERAUX / VRD / ESPACES VERTS	EGCA SARL	143 093.51 €	3 022.08 €	745.00 €	146 860.59 €	+2.63%
12	MOBILIER	MANUTAN COLLECTIVITES	138 478.57 €	- 15 615.91 €	7 345.32 €	130 207.98 €	- 5.98%
13	PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE VENTILATION	DOUZET	158 277.59 €		-300.00 €	157 977.59	-0.19%
14	ELECTRICITE	ARELEC SARL	87 825.87 €		1 792.36 €	89 618.23 €	+ 2.04%

N°2017/05/30/18-Approbation du Règlement Intérieur Les Gîtes de la Calonne

APPROUVE le règlement intérieur des Gîtes de la Calonne.

APPROUVE l'annexe 1 du Règlement intérieur listant et tarifant le remplacement des mobiliers.

PRECISE que ce règlement entrera en vigueur à l'ouverture de l'équipement.

N°2017/05/30/19-Fixation des tarifs des Gîtes de la Calonne

FIXE les tarifs des Gîtes de la Calonne, applicables à compter de l'ouverture de la structure, selon les tableaux suivants :

	Gîte 2 pers Le Moulin 1 Le Moulin 2	Gîte 2 pers Le Lavoir	Gîte 4 pers Le Moulin 3	Gîte 6 pers Le Ruisseau 2 Le Ruisseau 3 Le Ruisseau 4 Le Ruisseau 5	Gîte 8 pers Le Ruisseau 1
<i>Du lundi au jeudi</i>					
Tarif 1 nuit HT	55€ HT	63€ HT	70€ HT	80€ HT	105€ HT
Tarif 1 nuit TTC (tva 10%)	60.50€ TTC	69.30€ TTC	77€ TTC	88€ TTC	115.50€ TTC
<i>Du vendredi au dimanche</i>					
Tarif 1 nuit HT	65€ HT	73€ HT	80€ HT	90€ HT	120€ HT
Tarif 1 nuit TTC (tva 10%)	71.50€ TTC	80.30€ TTC	88€ TTC	99€ TTC	132€ TTC
<i>À partir de 4 nuits et plus :</i>					
10% de remise sur le prix HT de la location					

Aulres prestations...	Tarif HT	Taux TVA appliqué	Tarif TTC (pour indication)
Location de la salle « La Confluence » + cuisine par jour	400,0	2	480,0
Tarif spécial 2 nuits / 2 jours pour la location des 9 gîtes (dans le cadre d'une location week-end combinée avec la salle « la Confluence »)	1 300,0	1	1 430,0
Tarif spécial 2 nuits / 2 jours pour la location de la salle « la Confluence » (dans le cadre d'une location week-end combinée avec les 9 gîtes)	600,0	2	720,0
forfait linge de toilette par séjour et par personne	3,5	2	4,2
forfait draps 1 place par séjour et par personne	6,0	2	7,2
forfait draps 2 places par séjour et pour 2 personnes	7,5	2	9,0
forfait ménage en fin de séjour pour gîtes 2/4 places	35,0	2	42,0
forfait ménage en fin de séjour pour gîtes 6/8 places	50,0	2	60,0
forfait frais de remise en état en cas de manquement partiel ou total du nettoyage prévu dans le Règlement intérieur	100,0	2	120,0

N°2017/05/30/20- BUDGET PRINCIPAL : DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR

PRONONCE l'admission en non-valeur de la somme de 20 288,13 € et indique qu'en exécution de cette décision ladite somme est portée à la charge de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

N°2017/05/30/21- BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF : DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR

PRONONCE l'admission en non-valeur de la somme de 22 760 € et indique qu'en exécution de cette décision ladite somme est portée à la charge de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.

N°2017/05/30/22- Budget Principal - Exercice 2017 - Décision Modificative n°1

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget PRINCIPAL 2017 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/ 615221 - 0 - Entretien de bâtiments	+ 42 099 €
	c/6541 - 0 - Créances admises en non-valeur	+ 20 250 €
	c/6542 - 0 - Créances éteintes	+ 50 €
	c/6453 - 0 - Cotisations aux caisses de retraite	+ 3 510 €
	c/673 - 0 - Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 2 500 €
Recettes	c/6479 - 0 - Remboursement sur autres charges	+ 13 735 €
	c/74124 - 0 - Dotation d'intercommunalité	+ 51 982 €
	c/74126 - 0 - Dotation de compensation des groupements	+ 2 692 €

Section d'Investissement

Dépenses	c/2315 - op12 - 9 - Voirie VC1 - travaux	+ 2 838 €
	c/020 - Dépenses d'imprévues	+ 15 543 €
Recettes	c/1341 - op3R38 - DETR	+ 18 381 €

N°2017/05/30/23- Budget Assainissement Collectif - Exercice 2017 - Décision Modificative n°1

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/61528 - 921 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	- 20 600 €
	c/6541 - 921 - Créances admises en non-valeur	+ 20 600 €

N°2017/05/30/24– Budget GITE DE GROUPE - Exercice 2017 - Décision Modificative n°1

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget GITE DE GROUPE 2017 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/ 678 – 9 – Autres charges exceptionnelles	+ 96 000 €
Recettes	c/7788 - 9 – Produits exceptionnels divers	+ 96 000 €

Section d'Investissement

Dépenses	c/2313 - 9 - Travaux	+ 20 000 €
	c/1331 – 9 – DETR 2quipement transférable	- 20 000 €

N°2017/05/30/25 – Autorisation de signer une convention de mise à disposition de locaux et de matériel avec le SCOT Val de Saône Dombes

AUTORISE la signature d'une convention de mise à disposition de locaux et de matériel avec le SCOT Val de Saône Dombes.

FIXE le montant de la participation à 4 000 € annuels.

PRECISE que pour l'année 2017 le montant de cette participation sera versé au prorata du temps réel d'occupation.

N°2017/05/30/26– TABLEAU DES EMPLOIS à compter du 1^{er} septembre 2017

ACCEPTE les propositions de :

- création d'un poste « Animateur Jeunesse », (Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux), à temps complet,
- création d'un poste « Responsable des Ressources Humaines », (Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux), à temps complet,
- modification du poste « Accueil et Gestion – Responsable de l'ALSH » pour autoriser le recrutement au cadre d'emplois des animateurs territoriaux,
- création d'un second poste « Instructeur des actes d'urbanisme », à temps complet,
- création d'un poste « Agent polyvalent », (Cadre d'emplois des Adjoints techniques), à temps non complet (10h hebdomadaire),

FIXE le tableau des emplois permanents, tels qu'indiqué en annexe, à effet au 1^{er} septembre 2017,

AUTORISE Monsieur le Président à procéder aux formalités administratives et aux recrutements relatifs aux emplois vacants.

Tableau des emplois permanents à temps complet

Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes fonctions RIFSEEP CCM3R	Groupes fonctions RIFSEEP CCVSC
Filière administrative				
Directeur / Directrice des services	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	A1	
Directeur Adjoint / Directrice Adjointe des services	2	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A1 ou B1	B1
Directeur / Directrice du Pôle tourisme	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A2 ou B1	
Directeur / Directrice du Pôle cadre de vie	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A2 ou B1	
Responsable des Ressources Humaines	1	Cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux	B2	
Instructeur des actes d'urbanisme	2	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B2 ou C1	
Assistant/Assistante administratif (ive) et de communication	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1	
Secrétariat et comptabilité	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1	
Secrétaire de l'Accueil de Loisirs et de l'Accueil de Jeunes	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1	
Assistant/Assistante administratif (ive), comptable et en matière d'instruction des actes d'urbanisme	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1	

Secrétaire comptable et RH	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux		C2
Secrétaire administrative	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux		C2
Chargé(e) de la Commande publique et des dossiers juridiques et contentieux	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux		B3
Agent d'accueil et de promotion touristique	3	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux	C1	C3
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1	
Filière animation				
Coordonnateur Jeunesse Intercommunal	1	Cadre d'emplois des animateurs territoriaux ou des Adjoints d'animation territoriaux	B3 ou C1	
Animateur Jeunesse	1	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux	C1	
Accueil et Gestion (Responsable de l'ALSH)	1	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux ou des animateurs territoriaux	C1 ou B2	
Accueil et Gestion (Responsable-Adjoint de l'ALSH)	1	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux	C1	
Filière Technique				
Responsable des services techniques	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Ou des Techniciens territoriaux		C1 ou B1
Responsable Voirie/Bâtiments	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux	B2	
Technicien Assainissement	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques		C2
Entretien et Surveillance	3	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques	C2 et C2 logé	C3 logé
Filière sociale et médico-sociale				
Directeur/Directrice du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Puéricultrices Territoriales	A3	
Adjoint(e) au Directeur/Directrice du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	B2	
Assistant(e) d'accueil des enfants et animatrice du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Moniteurs éducateurs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux	C1	
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	8	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux	C2 ou C1	
Aide Auxiliaire de puériculture à la microcrèche	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux		C3

Tableau des emplois permanents à temps non complet				
Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes de fonctions RIFSEEP CCM3R	Groupes de fonctions RIFSEEP CCVSC
Filière administrative				
Chargé(e) de la Commande publique et de la Prévention	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux 32h/semaine	B2	
Secrétaire du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	C1	
Agent de développement économique et territorial	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux 31h30/semaine		C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux 17h30/semaine	B3 ou C1	
Filière Animation				
Animateur/Animatrice de l'ALSH	8	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux 23,53 h/semaine	C2	
Filière Technique				
Entretien et surveillance	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 7h/semaine	C2	
Agent polyvalent	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 10h/semaine	C2	
Assistant(e) de service du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux	C2	

		30h/semaine		
Assistant(e) de service et d'accueil du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2	
Entretien des bureaux, du RAM et entretien et surveillance du gymnase et du centre sportif	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 6h + 3h + 9h = 18h/semaine		C3
Filière sociale et médico-sociale				
Animateur/Animatrice du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants 30 h/semaine	B3	
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	1	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 28h/semaine	C2 ou C1	
Agent en charge du portage des repas à domicile	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux (17h30/semaine)		C3
Responsable de la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants (10h/semaine)		B2
Animat(eur)rice de RAM	1	Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants (17h30/semaine)		B2
Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux (28h/semaine)		C3
Aide Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux (30 h/semaine)		C3

N°2017/05/30/27 – Représentation de la Communauté de Communes VAL DE SAONE CENTRE au sein de la Commission Consultative Paritaire de l'Energie (CCPE)

ELIT le délégué de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au sein de la Commission Consultative Paritaire de l'Energie : Mme Irène LECLERC.

N°2017/05/30/28 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2017/19 – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER - Vente M. CHIGNIER Marius / M. CHAMPALLE Cyril

Vu la délégation par la commune de Montceaux du droit de préemption urbain au profit de la Communauté de Communes Val de Saône Centre (zones Ux et Aux),

Vu la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) transmise par l'étude de Maître Karine ODOBERT, Notaire mandataire à Pont de Veyle (01290) dans le cadre de la vente de la parcelle cadastrée E n°767 située 115 B Route de Francheleins sur la ZA le Grand Rivollet à MONTCEAUX,

Article 1^{er} :
Il est décidé de ne pas préempter les biens situés 115 B Route de Francheleins sur ZA le Grand Rivollet à MONTCEAUX (parcelle E n°767 de 2 000 m²) dont la vente est envisagée au prix de 220 000 euros par M. CHIGNIER Marius au profit de M. CHAMPALLE Cyril.

N°2017/20 – Convention précaire de mise à disposition des locaux du stade de football à THOISSEY le 21 mai 2017

Vu la demande de mise à disposition des locaux du stade de football à Thoissey dans le cadre d'une manifestation le 21 mai 2017, par l'association « **Vivre au Parkinson** » représentée par Madame Anne Laure Margerand, 200 chemin Greffet, 69220 DRACE,

Vu l'avis favorable de la commission Sport Transport du 17 mai 2017,

Article 1^{er} :

Il est décidé de signer une convention précaire avec l'association « Vivre au Parkinson » pour la mise à disposition des locaux du stade de football à Thoissey le 21 mai 2017.

Article 2 :

Les installations et locaux sont mis à disposition du bénéficiaire à titre gratuit.

Fait à Montceaux, le 30 mai 2017

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX



AFFICHE du :

Au :

Séance du 30 mai 2017